



Le tribunal administratif a jugé légale la décision d'Henri Revel de licencier son ex-directrice de cabinet... Quelle surprise !

Il y a deux semaines (20/09/10) le maire l'avait annoncé à la fin du conseil municipal... avant même que la décision soit prise.

La justice a-t-elle des fuites, notamment vis-à-vis de certaines personnes importantes de notre département... On se pose la question ?

En fait, non ! Il y a bien des fuites, et elles sont anormales.

Même si Henri Revel s'est repris au bout de dix minutes en affirmant qu'il s'agissait seulement des conclusions du commissaire du gouvernement... Au départ du débat, le doute n'était pas permis avant que le premier magistrat de la ville ne remarque son erreur...

Comment peut-on croire que nous sommes égaux face à la justice ?

Quoiqu'il en soit Mme Hebert, victime à son insu de l'affaire de l'AGASC (qui est toujours aussi opaque) a décidé de faire appel.

Hebert/Revel : la justice à Saint Laurent du Var a des fuites

Écrit par SLV.net

Samedi, 09 Octobre 2010 20:01

La suite au prochain épisode !